

Association Mobil'idées

10, rue Roumanille

05000 Gap

contact@mobilidees.org

www.mobilidees.org

07 81 96 04 30

À Gap, le 1^{er} juin 2020.

À l'attention de monsieur le Maire de Gap.

Monsieur le Maire,

Le déconfinement que nous vivons actuellement amène dans toutes les villes françaises une réflexion sur les mobilités. Il s'agit de savoir lesquelles sont les plus propices à une circulation qui respecte les distances de sécurité, minimise la pollution atmosphérique et soit accessible au plus grand nombre. L'idée est aussi, dans les plus grandes villes, de désengorger les transports publics pour minimiser les risques d'infection.

Sans conteste, la réponse apportée à cette question – tant au niveau local que national – concerne le vélo. Le gouvernement a par exemple lancé un plan vélo spécial déconfinement, qui prévoit une aide de 50€ à la réparation de vélos pour les individus et une aide financière sous modalités pour les collectivités territoriales. On ne compte plus parmi ces dernières celles qui ont mis en place des pistes cyclables provisoires ou repensé leur plan de circulation.

Le contexte dans lequel nous nous trouvons doit être pour Gap une occasion de mettre en place une politique cyclable qui réponde aux enjeux sanitaires actuels. De développer le vélo de façon pensée en amont et non pas par à-coups. Cette réflexion serait bien sûr bénéfique aux habitants mais aussi au tourisme, alors qu'il y a fort à parier que les flux touristiques cet été seront plus réduits et profiteront à nos territoires de montagne et provençaux.

L'association Mobil'idées se tient prête à travailler avec vous à cette fin, même dans l'urgence actuelle. Nous notons avec plaisir les efforts accomplis en ce qui concerne l'implantation de stationnements vélo – de courte ou de plus longue durée – ou bien la création d'itinéraires cyclables le long de nouvelles routes. Aussi sommes-nous conscients que tous les préceptes adoptés dans les grandes villes ne sont pas applicables à Gap ou n'y ont pas forcément de sens. Nous restons néanmoins convaincus de l'intérêt de proposer des itinéraires cyclables pour lesquels une continuité soit assurée dans le centre-ville, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui.

Dans le contexte actuel, nous proposons par exemple que soit mise en place à titre expérimental une Traversée du Centre-ville à Vélo, qui permettrait aux cyclistes de rejoindre en toute sécurité les deux axes cyclables majeurs de la ville, celui de la route de Marseille et de la route d'Embrun, tout en ramenant les vélos en centre-ville. Quel meilleur moment pour cet aménagement ambitieux ?

Nous avons la profonde conviction que Gap aurait beaucoup à gagner en saisissant le « virage vélo » opéré partout ailleurs et ainsi pouvoir continuer à promouvoir son image de « capitale douce ».

En l'attente d'une réponse forte de votre part, et d'un échange à venir avec vous sur nos autres propositions en faveur du vélo à Gap, veuillez recevoir, monsieur le Maire, l'expression de nos sentiments distingués.

L'association MOBIL'IDÉES

Proposition de Traversée du Centre-ville à Vélo à titre expérimental.

Objectifs : assurer une liaison est-ouest de la ville et irriguer le centre-ville en vélos.

Mise en application :

- **Cours Ladoucette** : marquage des bandes cyclables de part et d'autre de la chaussée automobile par des marquages sablés comme cela avait déjà été décidé lors de la réunion du 5 septembre 2018 entre le maire et Mobil'idées.
- **Haut de la rue Carnot** : à hauteur du parking Desmichels, la bande cyclable débouche sur un trottoir. Proposition de marquage temporaire sur ce trottoir pour légitimer le passage des vélos (par exemple, déambulation piétonne d'un côté de la rangée d'arbres et déambulation cyclable de l'autre côté).
- **Rue Carnot** : interdiction de la circulation automobile de transit (hors livraisons et hors riverains), et chaussée aménagée en double-sens cyclable. La rue Carnot serait ainsi rendue à titre expérimental aux mobilités douces, plébiscitées par les habitants et les touristes, et ne constituerait plus seulement un raccourci pour les automobilistes désireux de gagner quelques dizaines de secondes en évitant les boulevards, comme c'est le cas aujourd'hui. Des moyens informatifs et incitatifs pourraient être mis en place pour que la vitesse de 20km/h ne soit pas franchie par les vélos (vitesse maximale pour une zone de rencontre).
- **Secteur Porte-Colombe** : les aménagements récents rendent déjà apaisée la pratique cyclable dans ce secteur.